

CHSCT d'Irstea du 5 juin 2014

MOTION d'ALERTE intersyndicale sur les risques psychosociaux

Depuis 3 ans, notre CHSCT a travaillé sur de nombreux outils d'amélioration de la qualité de vie au travail à Irstea.

En 2014 apparaissent brutalement les schémas de centre, plusieurs scénarios de relocalisation, l'élaboration de la démarche qualité. Ceci provoque de multiples incertitudes sur le positionnement des agents, l'organisation de leur travail, et les risques psychosociaux. Hors trop souvent la méthode et la forme de communication sont intransigeantes et cyniques.

Dans ces conditions, **le CHSCT alerte :**

- sur le **risque de dégradation de la santé** du personnel et de non-résolution des cas de RPS, dans l'ensemble de l'établissement,
- sur la **contradiction entre les moyens** réellement mis en œuvre **et la réalité des conditions de travail,**
- sur **l'écart entre les objectifs scientifiques structurants et les orientations managériales actuelles.**

Le CHSCT propose de mettre en œuvre au plus vite le plan qualité de vie au travail en l'incluant pleinement et efficacement dans la politique managériale.
